CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E159498** **VALABLE JUSQU'AU** **14/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Raison sociale : SAS HEITMANN ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/03/2022

Capital : 91 300

CHE DES CHAMPS CHEVAUX
25410 VELESMES ESSARTS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 429049398

Siret : 429 049 398 00051

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 4303340

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77272045

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77272045

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 81 58 49 35 **Fax :** 03 81 58 47 96

Portable :

Responsabilité légale :
HEITMANN DAVID LUCIEN MAURICE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : saillourmatthieu@heitmanntp.fr

Effectif moyen : 50 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 014 973 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112 PROB	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)		15/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 16:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.